

DERINGIL Selim,
*Conversion and Apostasy
 in the late Ottoman Empire.*

New York, Cambridge University Press,
 2012, 281 p.
 ISBN : 978-1107004559

La première phrase de *Conversion and Apostasy in the late Ottoman Empire* fait entrer le lecteur dans le vif du sujet: « Nationalism is like mercury. You put a drop in your palm, it has mass, weight, and colour; yet when you try to seize it, it seeps out between your fingers, and you know that it will kill you if you swallow it (p. 1)⁽¹⁾ ». La comparaison du nationalisme avec le mercure souligne le caractère insaisissable et ambigu de cette notion avec tout ce qu'elle peut engendrer de dangereux. Né au XIX^e siècle à la suite de l'éveil nationaliste en Europe, ce concept reste fortement lié à l'identité religieuse⁽²⁾. Ainsi, les cas de conversions et d'apostasies qui ont eu lieu au cours de ce siècle dans l'Empire ottoman peuvent être étudiés par le prisme de l'éveil nationaliste dans l'Europe balkanique, ce qui leur apportera un éclairage nouveau.

D'emblée, l'auteur souligne l'ambiguïté que pose la conversion / apostasie: outre le fait qu'elle superpose une nouvelle identité religieuse, elle provoque une perte potentielle en ce qu'elle mène à la *dé-nationalisation* que l'auteur comprend comme « the loss of a soul and a body from an increasingly "nationally imagined" community (p. 3)⁽³⁾ ». L'apostat, selon S. D., peut être perçu aussi bien comme un héros que comme un danger, car il connaît les secrets de sa communauté.

L'auteur focalise la problématique de son ouvrage sur la liberté religieuse dans l'Empire ottoman au XIX^e siècle et sur le rôle que le nationalisme a joué dans les cas de conversion ou d'apostasie. L'ouvrage se compose de cinq chapitres. Les deux premiers chapitres présentent le contexte politique qui a conduit le gouvernement ottoman à élargir

les droits accordés aux non-musulmans. L'auteur compare les deux décrets, la charte de Gülhane et l'édit de 1856, du point de vue de leur ouverture sur la liberté religieuse dans l'Empire ottoman; d'autre part, il analyse l'implication des puissances étrangères dans la politique religieuse ottomane. Les chapitres suivants décrivent les cas les plus représentatifs des conversions ou des apostasies, lesquels sont fortement liés à l'élargissement des privilèges octroyés aux non-musulmans: le crypto-christianisme; les conversions pour échapper à la mort, en particulier le cas des réfugiés hongrois et polonais en 1849; enfin, les conversions de masse des Arméniens à la fin du XIX^e siècle.

Le contexte politique: les révolutions en Serbie, en Grèce et en Égypte au début du XIX^e siècle, auxquelles s'ajoute la pression des grandes puissances, ont obligé le gouvernement ottoman à élargir les droits des sujets non-musulmans (particulièrement les chrétiens habitant en Roumélie). Entre 1839 et 1876, un nouveau système s'est mis en place, que l'auteur appelle « *Tanzimat State* » (« État des *Tanzimat* », p. 29), pour établir l'égalité entre chrétiens et musulmans et empêcher ainsi toute propagation des révolutions nationales dans l'Empire ottoman.

En se fondant sur des ouvrages récents traitant des *Tanzimat*, l'auteur souligne que la charte de Gülhane, souvent considérée comme résultant de l'influence des puissances étrangères, particulièrement celle de l'Angleterre, exercée sur Mustafa Reşid Paşa, a été précédée par un *irade* en date du 17 juin 1839. Dans ce décret, l'accent était mis sur la protection de tous les sujets du sultan. La mise en vigueur de la charte a été suivie par la promulgation d'un nouveau Code pénal en 1840.

Dans le sous-chapitre « Conversion and apostasy as the Imperial Headache » (« Conversion et apostasie – le mal de tête impérial », p. 38-42), S. D. démontre l'impact de la charte sur la politique religieuse. La mise en place de l'édit de 1839 interdisait implicitement l'exécution des apostats. Pour les protéger, un « ordre caché » (*irâde-i hafiyé*) était adressé à tous les gouverneurs de province en leur demandant d'envoyer sous bonne garde à Istanbul les personnes qui voulaient abandonner l'islam, qui échappaient ainsi aux jugements des tribunaux locaux. Cette mesure de protection envers les apostats répondait à deux objectifs: éviter les émeutes que ces événements pouvaient susciter auprès des populations locales, empêcher l'intervention des représentants des puissances étrangères et des missionnaires.

L'auteur décrit le processus de conversion à l'islam et sa réglementation. Chaque converti convoqué devant le juge, avait le droit d'être accompagné par un guide spirituel dont le rôle était parfois ambigu:

(1) « Le nationalisme est comme le mercure. Quand tu verses une goutte dans ta main, il a une masse, un poids et une couleur. Quand tu essaies de le saisir, il s'écoule entre tes doigts; et tu sais que si tu l'avalas, il te tuera ». Les traductions de l'anglais en français sont faites par l'auteur de cette recension.

(2) Le lien entre identité nationale et identité religieuse est fortement discuté depuis la naissance du concept de nation. Pour les penseurs de l'époque, la religion ne suffit pas pour « offrir une base suffisante à l'établissement d'une nationalité moderne » (Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation?*). Ce point est maintenu par les historiens contemporains qui s'intéressent à la définition de la nation (Hobsbawm, Anderson, Gellner, Thiesse).

(3) « La perte de l'âme et du corps dans la communauté « nationalement imaginée. »

« He or she was the object of accusations of forcible conversion or pressure (p. 43) ⁽⁴⁾ ». Le futur converti devait se convertir de son plein gré, sans contrainte, et réciter la formule sacrée en présence d'un juge et de témoins. Un nom musulman lui était ensuite donné. Comme l'indiquent les registres du ministère de l'Intérieur, la circoncision était souvent pratiquée, mais elle n'était pas obligatoire. Dans les années 1860, les conversions étaient annoncées dans la presse dans une colonne spéciale intitulée « conversion » (*ihtida*).

Après cette présentation de la politique religieuse de l'Empire ottoman pendant la période des *Tanzimat*, S. D. analyse le rôle des puissances étrangères à l'égard des sujets non-musulmans. Il résume parfaitement bien l'influence étrangère dans l'Empire ottoman : « The Austrians dominated the Balkans; the British protected the Greeks, the Armenians, and the tiny new Protestant community; the Russians claimed a say over anyone from the Caucasus; and the French protected the Catholics in the empire as a whole, and particularly the Maronites of Lebanon (p. 67) ⁽⁵⁾ ». Selon Sir Stratford Canning, ambassadeur anglais auprès du gouvernement ottoman, la position affaiblie de l'Empire ottoman donnait des possibilités d'action à l'Europe dans le domaine de la conversion et de l'apostasie. L'auteur ouvre son deuxième chapitre en rappelant la crise engendrée par un cas d'apostasie en 1843. Il s'agit de celui d'un Arménien qui, converti à l'islam en 1842, décida de renier sa foi peu après. Revenu à Istanbul, il fut dénoncé auprès des autorités en tant qu'apostat. Son cas devint un sujet de contentieux entre les partisans de l'ancienne loi et les adeptes de la charte. Avakim / Mehmet fut finalement exécuté le 23 août 1843. Son exécution fut fortement critiquée par Sir Stratford Canning qui réclama auprès des autorités ottomanes que, dorénavant, la peine de mort ne soit plus appliquée. L'exécution trouva d'autant plus d'écho dans la presse internationale que l'apostat, au moment de son exécution, était vêtu d'habits européens.

En 1856, la question de l'abolition de la peine de mort pour apostasie revint dans les discussions. Malgré les réclamations des ambassadeurs français et anglais, la Porte promit la non-application de la loi, mais elle ne prit pas le soin d'inclure un article spécifique à ce sujet dans l'édit de 1856. La promulgation de la réforme (18 février 1856) a d'ailleurs précédé

(4) « Lui ou elle était l'accusé de conversion forcée ou de pression ».

(5) « Les Autrichiens dominaient les Balkans ; les Anglais protégeaient les Grecs, les Arméniens et la petite communauté protestante ; les Russes prétendaient avoir le dernier mot sur quiconque venait du Caucase ; les Français protégeaient les Catholiques dans l'Empire et particulièrement les maronites du Liban ».

la signature du traité de Paris (30 mars 1856), qui mettait un terme à la guerre de Crimée et garantissait l'intégrité du territoire de l'Empire ottoman.

La liberté religieuse garantie par l'édit de 1856 a été mise à l'épreuve par les missionnaires protestants, d'autant que la communauté (*millet*) protestante a été officiellement reconnue par la Porte dans un décret le 15 novembre 1847 (p. 79). Quelques années plus tard, deux missionnaires protestants, Phander et Koelle, encouragèrent des convertis à prêcher contre l'islam dans des lieux publics. Les nouveaux convertis furent arrêtés et leur comportement sévèrement critiqué par le ministre de la police. Après le départ de Phander, Koelle a poursuivi son activité dans l'Empire ottoman, avec l'aide d'un enseignant de l'école d'Emirgan, Ahmet Tevfik Efendi (p. 83). En 1879, Phander et Ahmet Tevfik furent arrêtés en possession de documents compromettants. Malgré les protestations anglaise, allemande et autrichienne, Ahmet Tevfik fut condamné à l'exil. Contrairement à son père Abdülmecid, le sultan Abdülhamid II ne céda pas à la pression étrangère et refusa de libérer le condamné.

Bien que le sultan Abdülhamid n'ait pas cédé aux réclamations des puissances étrangères, celles-ci continuaient d'exercer leur protection religieuse. S. D. cite de nombreux exemples d'interventions de consuls étrangers dans les provinces de l'Empire ottoman, principalement à Salonique, Bursa et Adana.

Dans le troisième chapitre, l'auteur analyse le problème du crypto-christianisme. La possibilité de révéler la foi donnée par la charte de Gülhane et confirmée par l'édit de 1856 encouragea de nombreux chrétiens habitant les provinces de l'Empire à revenir à leur croyance. Parmi les exemples fascinants étudiés par S. D., deux groupes attirent plus particulièrement son attention : les Kromlides et les Stavriotes, « musulmans malgré eux ⁽⁶⁾ ». Les Kromlides sont des musulmans parlant le grec, qui habitaient le nord de l'Anatolie, la région historique entre Trabzon et Gümüşhane. En 1857, ils ont déclaré leur appartenance à la religion chrétienne et demandé à être considérés comme orthodoxes. Convertis à l'islam depuis le milieu du XVII^e siècle, officiellement, ils ont pratiqué cette religion et, secrètement, le christianisme. Les ouvrages cités par l'auteur confirment que le retour des Kromlides à la religion chrétienne ne surprit personne. Le plus intéressant est de savoir pourquoi les Kromlides ont décidé de revenir au christianisme. Selon S. D., il faut chercher l'explication dans la situation économique de la région où les Kromlides habitaient. Le gouvernement décida de

(6) Voir R. Janin, « Musulmans malgré eux, les Stavriotes », in *Echos d'Orient*, n° 97, vol. 15, 1912, p. 495-505.

fermer les mines d'argent de Gümüşhane où travaillaient les Kromlides parce que celles-ci n'étaient plus rentables. Afin d'éviter la conscription obligatoire, ils décidèrent de revenir à leur première croyance et d'envoyer une délégation à Istanbul pour demander la protection des ambassadeurs étrangers. Pour ne pas enfreindre la loi relative à la liberté religieuse précédemment reconnue, la Porte décida de créer une nouvelle catégorie pour les « reborn Christian Kromlides » (p. 121) en respectant leur double identité religieuse et en imposant à cette communauté les obligations qui découlaient de ce droit.

Les Stavriotes, originaires de la même région que les Kromlides, ont révélé leur identité religieuse après la proclamation de la constitution en 1876. Malheureusement, à cette époque, le gouvernement ottoman est devenu plus hostile envers les autres religions et a condamné à l'exil temporaire les représentants des Stavriotes. S. D. analyse le problème de double identité présente dans les cas des Kromlides et des Stavriotes, en faisant la distinction entre crypto-christianisme et syncrétisme. Le document cité par l'auteur donne une autre raison expliquant la position du gouvernement ottoman vis-à-vis des Stavriotes : ces derniers étaient liés aux troubles révolutionnaires causés par les Arméniens. C'est cette question qui est étudiée dans le cinquième chapitre.

Après la défaite de l'Empire ottoman face à la Russie en 1878, la Sublime Porte a perdu une grande partie des Balkans. Les répercussions ont été rapidement ressenties à l'intérieur du pays. La constitution a été suspendue, Mithat Paşa envoyé en exil puis exécuté. La population arménienne était la dernière des communautés chrétiennes jouissant encore d'une relative autonomie. Elle était cependant exposée à deux problèmes : la double taxation et les exactions commises par les Kurdes. Les Arméniens ont su organiser leur défense en se servant des modèles *komitaji* (comités révolutionnaires) des Grecs, Serbes ou Bulgares. Pour enrayer la menace révolutionnaire, le sultan Abdülhamid prendra des mesures radicales, violentes, qui marqueront l'histoire de la fin de l'Empire ottoman.

À la suite des massacres, on assiste à des demandes de conversion en masse dans de nombreux villages arméniens. De crainte que les conversions apparaissent comme forcées aux yeux des puissances étrangères, le gouvernement ottoman les interdit officiellement jusqu'au rétablissement de l'ordre dans le pays (p. 215). Les conversions d'alors ont pour explication officielle la peur des Arméniens face aux attaques des Kurdes (p. 203).

Le chapitre qui précède la question arménienne présente, d'une façon générale, différents cas de conversions et aborde la loi de la citoyenneté procla-

mée en 1869, qui a séparé officiellement la religion et la citoyenneté, mais qui, en pratique, maintenait l'islam comme condition déterminante de la nationalité (p. 157). L'auteur décrit des cas de conversion de personnes ayant décidé d'embrasser l'islam pour échapper à la prison ou pour fuir des persécutions dans leur pays d'origine à la suite de crimes commis. Parmi de nombreux exemples cités par S. D., signalons la conversion à l'islam des réfugiés hongrois, polonais et italiens venus dans l'Empire ottoman après l'échec de la Révolution en Hongrie en 1849. Comme l'écrivait J.-H.-A. Ubcini dans la préface des *Lettres sur la Turquie* (Paris, 1853, V-VI) : « La Porte, sommée injustement par l'Autriche et par la Russie, de livrer les réfugiés qui, à l'issue de la guerre de Hongrie, avaient trouvé un asile sur le territoire ottoman, avait refusé de céder aux injonctions de ces deux puissances voisines, et ce refus, soutenu au péril même de son existence, venait d'attirer de nouveau sur la Turquie l'attention de l'Europe qui s'en était détournée depuis 1840 ».

Pour mettre un terme aux réclamations russes et autrichiennes qui stipulaient l'extradition des réfugiés, la Porte proposa aux soldats polonais et hongrois de se convertir à l'islam et d'intégrer l'armée ottomane. En attendant un éventuel appui de la France et de l'Angleterre, le représentant de l'émigration polonaise à Istanbul, Michal Czaykowski, encouragea ses compatriotes et leurs compagnons d'infortune à accepter cette proposition en précisant, cependant, que le retour à la foi d'origine serait envisageable après avoir quitté l'Empire ottoman. Pour certains, la conversion permettra de faire de brillantes carrières militaires, mais il paraît difficile de limiter leur choix à ces seules raisons pratiques.

L'ouvrage de Selim Deringil est une étude critique passionnante des sujets complexes que sont la conversion et l'apostasie dans l'Empire ottoman au XIX^e siècle. L'auteur démontre brillamment les liens entre l'identité religieuse et l'identité nationale, qui ont marqué la période des *Tanzimat*, jalonnée des guerres durant lesquelles l'Empire tentait de préserver son intégrité territoriale. Nous saluons la richesse des sources dont l'auteur fait l'étalage, et l'éloquence dont il fait preuve tout au long de son écriture. Les exemples évoqués dans chaque chapitre prouvent le soin avec lequel il a su habilement traiter ce sujet difficile et complexe.

Katarzyna Papież
Université Paris-Sorbonne